Associations caritatives : les vertueuses et les flambeuses

Chaque année, les Français donnent 3 milliards d'euros aux causes humanitaires. Leur argent est-il bien utilisé ? Réponses, chiffres en main.

- Zone Franche - Intervention humanitaire -

Capital.fr , le 19/02/2009

L'association internationale pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer (Airma) aurait-elle des trous de mémoire ? Cela se pourrait bien, tant elle semble avoir perdu de vue son propre objet social. Depuis sa création, en 2003, elle n'a en effet reversé que 6,8% de ses fonds aux chercheurs travaillant sur les maladies dégénératives du tissu cérébral. Le reste des 7,5 millions d'euros collectés a servi à payer des honoraires à une ribambelle de prestataires américains spécialisés dans les mailings, le marketing ou la comptabilité. L'Inspection générale des affaires sociales (Igas), qui a dévoilé l'affaire dans un récent rapport, s'étonne que le prétendu siège parisien de cette association corresponde à une simple domiciliation commerciale, que les sommes recueillies soient systématiquement envoyées aux Etats-Unis et que les responsables de la maison, eux-mêmes américains, ne mettent jamais les pieds dans notre pays. En somme, cette structure serait un simple outil pour solliciter la générosité des Frenchies au profit d'une poignée de consultants new-yorkais. Les donateurs apprécieront...

Pas de panique ! La plupart des associations caritatives qui font appel à la générosité publique ne sombrent pas dans de tels ¬errements. Depuis l'affaire de l'ARC, en 1996, les limiers de l'Igas et de la Cour des comptes, qui sont chargés de contrôler ces structures, n'ont pas trouvé trace d'escroquerie ni de détournements caractérisés. Et, lorsqu'ils leur adressent des observations, les institutions caritatives en tiennent compte sans se faire prier. « Globalement, les responsables de ces associations sont honnêtes », rassure Michel Lucas, ex-patron de l'Igas et tombeur du président de l'ARC, Jacques Crozemarie.

Cela ne veut pas dire qu'ils soient efficaces. Notre enquête le prouve, sur les 3 milliards d'euros que versent chaque année les Français aux 300 plus grandes associations caritatives du pays, une part non négligeable continue de s'évaporer dans la nature. C'est le cas dans une bonne moitié des institutions que nous avons examinées.

Un premier travers consiste à dépenser beaucoup d'argent pour en récolter peu. Ainsi l'Association pour la recherche sur la dégénérescence maculaire (ARDMLA), soeur jumelle de l'Airma, a-t-elle consommé 80% de ses ressources annuelles juste pour envoyer 265 000 prospectus. Bien que plus raisonnable avec seulement 30% de frais de collecte, le Sidaction n'en pratique pas moins un véritable harcèlement postal : une enquête de l'Igas a mis en lumière que ses responsables n'hésitaient pas à faire parvenir seize courriers de relance par an aux donateurs - avec pour seul effet de les dégoûter de passer à la caisse. Un peu bête...

Anne-Aymone Giscard d'Estaing ne risque pas de tomber dans ces excès. Pour remplir les caisses de sa Fondation pour l'enfance, l'ex-première dame de France organise tous les ans un luxueux dîner au château de Versailles, à 1 200 euros le couvert. Les convives s'imaginent-ils que leur obole profite aux enfants malheureux ? Ils se trompent. En réalité, seule la moitié de leur don sert à financer les bonnes oeuvres de l'association. Le reste est englouti pour payer les petits fours et la facture de la société Katana, qui organise ce gala très charitable.

Autre épouse d'ex, Bernadette Chirac préfère, quant à elle, facturer ses frais de collecte directement aux contribuables. Poussée dans ses retranchements par un élu communiste, la municipalité de Montélimar a en effet reconnu avoir dépensé 80 000 euros de fonds publics en 2006 juste pour organiser l'accueil du « TGV pièces jaunes » et de son illustre passagère. Mâcon, Rouen ou Nice, elles aussi villes étapes du convoi chiraco-trébuchant, ont sans doute pareillement mis la main à la poche, bien qu'elles continuent de le nier farouchement. Par-delà ces petites dérives, c'est le modèle économique de l'association qui semble poser un problème : la mise à disposition d'un TGV jaune de La Poste et le tri de la petite monnaie par la Banque de France coûteraient à eux seuls plus que les 6 millions d'euros annuels collectés par l'opération.

Certaines associations ont aussi un peu trop tendance à tirer sur les frais de fonctionnement. Prenons la section

française de l'ONG espagnole Intervida. Cette minuscule structure, censée aider à la scolarisation des enfants dans les pays du Sud, serait probablement plus efficace si elle ne consacrait pas un tiers de ses ressources à financer... ses propres besoins. Il est vrai qu'elle a vu les choses en grand : à sa création, en 2003, elle s'est empressée d'acheter 500 mètres carrés de bureaux en plein Paris et d'embaucher une dizaine de personnes. Manque de chance, les donateurs se sont révélés dix fois moins généreux qu'elle ne l'espérait... Fort prodigue aussi, Amnesty France entretient pas moins de cinq antennes dans l'Hexagone.

Quant à Danielle Mitterrand, elle effectue une demi-douzaine de voyages à l'étranger en tant que présidente de France Libertés. Le problème, c'est que beaucoup de ces virées ont souvent moins à voir avec la défense des droits de l'homme qu'avec l'engagement politique de tatie Danielle : elles lui ont permis de rendre visite au sous-commandant Marcos, dans le Chiapas mexicain, et de pointer son nez au Forum altermondialiste de Nairobi.

Avis aux donateurs, les dérives du charity-business ne sont pas toujours le fait des associations. Les éditions Gallimard le savent bien. En 2004, elles ont promis de reverser aux enfants du tiers-monde une part des ¬recettes générées par le livre retraçant la visite d'Emmanuelle Béart en Mauritanie (au nom de l'Unicef) et vendu 30 euros. A la suite de quoi elles ont rétrocédé au fonds pour l'enfance 1 euro par bouquin...

Etienne Gingembre.